



**Fiche d'adhésion
Année 2018
Tour de jeu**

Frais d'adhésion pour l'année : 15€

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

(pour les mineurs, merci de compléter et signer l'autorisation parentale)

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail : (merci d'écrire en caractère d'imprimerie et de façon lisible)

L'inscription ne sera validée qu'à réception de cette fiche dûment remplie et signée accompagnée du règlement de la cotisation, merci de votre compréhension.

Règlement : Espèce Chèque Réceptionné par :
(à l'ordre de Tour de jeu)

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, je déclare accepter de figurer sur un fichier informatique. Je peux exercer mon droit d'accès et de rectification pour toute information me concernant et figurant sur ce fichier. Tour de Jeu s'engage à ne pas diffuser ce fichier.

Date et signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné,

, parent/tuteur légal de

l'autorise à assister aux soirées/journées jeux de l'association Tour de Jeu et à quitter les locaux accompagné par une personne autorisée à l'heure de fermeture.

Les personnes mineures passent sous la responsabilité de l'association Tour De Jeu à partir du moment où ils sont pris en charge par le ou la responsable du créneau horaire auquel ils désirent participer. Il est du devoir des parents de s'assurer de sa présence avant de laisser leur(s) enfant(s) à la salle « P.I.L.E. ».

L'association se décharge de toute responsabilité au terme du créneau horaire concerné. Tout enfant, désirant partir avant la fin de dernier, ne pourra le faire que sur présentation d'une autorisation parentale. Les parents, ou personnes autorisées, devront venir chercher leur(s) enfant(s) dans la salle et en informer le responsable.

Si une personne mineure souffre d'une condition médicale particulière nécessitant la prise de précautions spécifiques (allergies, diabète, asthme ou autre) nous vous prions de bien vouloir nous en informer.

Le ou la responsable du créneau est un intervenant bénévole. Il ne peut être tenu pour responsable du retour en sécurité de personnes mineures à leur domicile. C'est pourquoi nous invitons un parent/tuteur légal ou une personne autorisée à assurer le trajet retour. Le ou la responsable se décharge également de toute responsabilité en cas de non respect du règlement de l'association. Le cas présent l'enfant sera remis, après appel au responsable légal, aux autorités.

Personnes autorisées à venir chercher mon enfant . (Les personnes autorisées devront se présenter à l'intérieur des locaux.) :

| | Responsable 1 | Responsable 2 | Responsable 4 | Responsable 5 |
|-----------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Nom | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Prénom | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Lien de parenté | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Téléphone | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Date et signature du ou des responsable(s) de l'enfant